

Miracle au pays de la laïcité

Vous avez vu ?

Vous avez lu ?

C'est grâce à eux ! Ils ont réussi !

Mais qui a réussi et quoi ?

Ce sont les petits lutins fessus qui se sont fâchés tout rouge, ils ont décoré les écoles avec leurs belles banderoles et le vilain père fouettard du ministère est devenu gentil. Il arrête d'embêter les écoles de Creuse et de supprimer les postes.

C'est la magie de Noël !

Mais mon petit doigt m'a dit que ce n'était pas fini.

Il paraît qu'ils négocient qu'un gros bonhomme rouge vienne cette année, exceptionnellement dans la nuit du 24 au 25 décembre, pour nous amener de nouveaux cadeaux.

Il faut y croire !

Ils seraient même sur le point d'obtenir que l'Ascension soit un jeudi en 2016 ce qui nous permettrait de pouvoir faire le pont le vendredi.

Mais pour pouvoir bénéficier de tous ces cadeaux, il ne faut pas vexer les petits lutins fessus. Il faut continuer à lire et faire semblant de croire à leur belle propagande.

Joyeux Noël à tous !



Quelles informations avons nous réellement ?

Vous pouvez cliquer sur le lien qui vous permettra de connaître la répartition des postes par académie et la manière dont ils ont été réparties par le ministère :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/12_-_decembre/45/1/Rentree_2016_-_Tableau_511451.pdf

Voici, extrait de ce document les données pour l'académie de Limoges :

	Premier degré	Second degré	Total académie
Différence d'élèves entre 2015 et 2016	-743	624	-119
Postes selon critère démographique	-25		
Postes selon critère social	10		
Postes selon signature protocole	10		
Postes selon priorités ministérielles 1er degré	20		
Postes créés	15	30	45

Nous pouvons seulement dire que la signature du protocole creusois et celui de la Corrèze en finalisation apportent 10 postes au Limousin. Que les priorités ministérielles qui portent sur le renforcement des moyens dans le premier degré apportent 20 postes. Ces deux critères retenus par le ministère permettent à l'académie d'avoir un solde positif de postes dans le premier degré. Le bilan positif du nombre d'élèves dans le second degré entre la rentrée 2015 et l'estimation 2016 permet à l'académie de gagner 30 postes. Les instances qui répartiront les postes dans chaque département auront lieu en Janvier. N'anticipons pas !

Les déclarations ne sont pas des décisions.

Nous avons de notre côté d'ores et déjà alerté l'IA-DASEN concernant le fléchage de ces postes. Nous vous tiendrons, comme à l'accoutumé, informés via nos Info-Lettres.

Passez tout de même d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'équipe du Se-Unsa Creuse.